

ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Eglise Saint-Martin de Fresnes-sur-Escaut Question écrite n° 4721

Texte de la question

M. Guillaume Florquin appelle l'attention de Mme la ministre de la culture sur la situation préoccupante de l'église Saint-Martin de Fresnes-sur-Escaut, fermée au public depuis le 10 novembre 2010 en raison de son état de dégradation. Cette église, consacrée le 20 juin 1871, constitue un élément central du patrimoine architectural et historique de la commune. Bien qu'elle ne soit pas classée au titre des monuments historiques, elle revêt une importance particulière pour les habitants de Fresnes-sur-Escaut, ville emblématique de l'histoire industrielle française. En effet, c'est sur son territoire, le 3 février 1720, que fut découvert le premier gisement de charbon de terre de la région, marquant ainsi le début de l'ère minière du Nord-Pas-de-Calais. L'association de sauvegarde et transmission du patrimoine et d'union culturelle autour de l'église (ASTUCE) se mobilise activement pour la préservation de cet édifice, témoignant de l'attachement des habitants à ce lieu chargé d'histoire. La visite de M. Stéphane Bern en 2023 a par ailleurs mis en lumière la nécessité d'une intervention urgente pour restaurer et rouvrir ce patrimoine religieux et culturel. Ainsi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre pour soutenir la réhabilitation de l'église Saint-Martin de Fresnes-sur-Escaut et accompagner les collectivités locales et associations dans leur démarche de sauvegarde.

Données clés

Auteur : M. Guillaume Florquin

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 4721 Rubrique : Patrimoine culturel Ministère interrogé : <u>Culture</u> Ministère attributaire : Culture

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 4 mars 2025, page 1311